

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Natura Impregnator**

Code du produit: 12045, 12046

UFI: 32M2-AQC8-531M-P7NY

1.2 Utilisations identifiées

pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Imprégnation protectrice

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960

Fax. +49(0)911 - 644456

e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59

Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 1)

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires: Contient des produits biocides: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· Détermination des propriétés

perturbant le système endocrinien Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
eau

· Composants dangereux:

CAS: 112-02-7 EINECS: 203-928-6 Reg.nr.: 01-2119970558-23	chlorure de cetrimonium Acute Tox. 3, H311 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302	<1%
CAS: 52-51-7 EINECS: 200-143-0 Numéro index: 603-085-00-8	bronopol (DCI) Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	<1%
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6 Numéro index: 613-326-00-9 Reg.nr.: 01-2120764690-50	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335 EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	<1%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 2)

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **5.2 Dangers particuliers**

résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· Équipement spécial de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

· **6.2 Précautions pour la**

protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

· Classe de stockage:

12

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 3)

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **DNEL**

112-02-7 chlorure de cetrimonium

Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	4,7 mg/kg bw/day (ARB) 2,83 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	3,32 mg/m ³ Air (ARB) 0,98 mg/m ³ Air (BEV)

· **PNEC**

112-02-7 chlorure de cetrimonium

PNEC (wässrig)	0,4 mg/l (KA)
	0,000068 mg/l (MW)
	0,00068 mg/l (SW)
	0,0008 mg/l (WAS)
	PNEC (fest)
	7 mg/kg Trockengew (BO)
	0,927 mg/kg Trockengew (MWS)
	9,27 mg/kg Trockengew (SWS)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle,**

telles que les équipements de protection individuelle

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire.

· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 4)

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile
- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures: Caoutchouc nitrile
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en cuir
Gants en tissu épais
- Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.
- Couleur: Blanc
- Odeur: Inodore
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 100 °C
- Inflammabilité Non applicable.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion
- Inférieure: Non déterminé.
- Supérieure: Non déterminé.
- Point d'éclair Non applicable.
- Température de décomposition: Non déterminé.
- pH à 20 °C 7,5
- Viscosité:
- Viscosité cinématique à 20 °C 0 s (DIN 53211/4)
- Dynamique: Non déterminé.
- Solubilité
- l'eau: Entièrement miscible
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
- Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa
- Densité et/ou densité relative
- Densité à 20 °C: 1 g/cm³
- Densité relative. Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

- Aspect:
- Forme: Liquide
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.
- Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.
- Teneur en solvants:
- Eau: 86,6 %
- Changement d'état
- Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

- Informations concernant les classes de danger physique
- Substances et mélanges explosibles néant
- Gaz inflammables néant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 5)

· <u>Aérosols</u>	néant
· <u>Gaz comburants</u>	néant
· <u>Gaz sous pression</u>	néant
· <u>Liquides inflammables</u>	néant
· <u>Matières solides inflammables</u>	néant
· <u>Substances et mélanges autoréactifs</u>	néant
· <u>Liquides pyrophoriques</u>	néant
· <u>Matières solides pyrophoriques</u>	néant
· <u>Matières et mélanges auto-échauffants</u>	néant
· <u>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</u>	néant
· <u>Liquides comburants</u>	néant
· <u>Matières solides comburantes</u>	néant
· <u>Peroxydes organiques</u>	néant
· <u>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</u>	néant
· <u>Explosibles désensibilisés</u>	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/ conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Dermique	LD50	400.303 mg/kg (rabbit)
----------	------	------------------------

112-02-7 chlorure de cetrimonium

Oral	LD50	699 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	528 mg/kg (rabbit)

52-51-7 bronopol (DCI)

Oral	LD50	250 mg/kg (canis)
		270 mg/kg (mouse)
Dermique	LD50	180 mg/kg (rat)
		4.750 mg/kg (mouse)
		1.600 mg/kg (rat)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	LD50	120 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	242 mg/kg (rat)

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 6)

Inhalatoire LC50/4 h 0,11 mg/l (rat)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· Toxicité aquatique:

112-02-7 chlorure de cetrimonium

EC50/48h	0,09 mg/l (daphnia magna)
EC50/16h	0,96 mg/l (pseudomonas putida)
NOELR/21d	0,00068 mg/l (daphnia magna)
NOELR/28d	0,00322 mg/l (pimephales promelas)
EC10	0,047 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50/72h	0,05 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	0,19 mg/l (Danio rerio.)

52-51-7 bronopol (DCI)

EC50/48h	1,4 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	0,4-2,8 mg/l (green alge)
LC50/96h	41,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

EC50	34,6 mg/l (BES) (DIN 38412-3)
EC50/48h	0,93-1,9 mg/l (daphnia magna)
ErC50/72h	0,1 mg/l (Skeletonema costatum (Kieselalge))

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 7)

EC50/16h	2,3 mg/l (pseudomonas putida)
EC20/3h	2,8 mg/l (BES) (DIN 38412-3)
NOEC/21d	0,04 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	0,157 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	4,77-6 mg/l (rainbow trout)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien** Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| | Non applicable. |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | |
| | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. |

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU

0,0 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H311

Toxique par contact cutané.

H312

Nocif par contact cutané.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 11.09.2023

Nom du produit: Natura Impregnator

(suite de la page 9)

H330 Mortel par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Date de la version précédente:

12.12.2022

· Numéro de la version précédente:

2

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2